



Elections de vos Délégués du Personnel

**Le 12 mars prochain, vous serez appelés
à élire vos Délégués du Personnel.**

Pourquoi voter FO ?

Les DP sont plus particulièrement chargés de la défense individuelle des salariés du Groupe Matmut.

Vous vous adressez à eux lorsque vous avez besoin d'un renseignement sur vos droits, l'application de la loi et des accords dans l'entreprise, pour des informations salariales, des conseils pour votre carrière, ou lorsque vous rencontrez un problème avec votre hiérarchie, etc...

Ils doivent donc être ***compétents***

Ils doivent connaître le droit, les accords d'entreprise, mais également les pratiques habituelles pour les accords à l'amiable. Ils doivent être reconnus comme tels par leurs interlocuteurs (RH, inspection du travail).

discrets

Ils doivent vous conseiller sans être visibles, vous assister dans des négociations, et intervenir auprès de la Direction.

informés

Ils doivent savoir ce qu'il se passe dans l'entreprise : ils travaillent en équipe avec les membres du CE et du CHSCT, ils sont ouverts à la discussion avec tous et connaissent beaucoup de monde dans l'entreprise, et ils sont informés plus généralement de la situation salariale par leur syndicat.

et motivés !

Leur action doit s'inscrire dans le long terme et la continuité, car ce n'est pas en quelques mois que l'on acquiert les compétences et le poids nécessaires pour jouer pleinement le rôle de DP.

Depuis quelques années, et comme vous le constatez, l'entreprise est en pleine période de turbulences et d'incertitudes, avec la restructuration du Groupe, les nouvelles méthodes de travail, un management toujours plus pressant et oppressant,...

Dans cette période qui s'annonce difficile, chacun de nous peut être confronté à des conditions de travail pénibles, à des pressions ou des tensions qui sont le résultat de décisions imposées par la Direction.



Il est alors particulièrement important de pouvoir compter sur des représentants du personnel SOLIDES, DETERMINES, COMPETENTS, et qui répondent PRESENT tout au long de leur mandat.

Vos délégués du Personnel FO ont déjà prouvé leurs compétences syndicales et ils bénéficient de toute l'aide que peut leur apporter FORCE OUVRIERE.

De plus, ils n'hésitent pas à prendre des risques pour défendre avec succès vos intérêts auprès de la Direction.

LA CHARTE INTERNE DE VOS élus :

Fédérer élus et salariés dans la défense et à l'application de leurs droits, à la représentation, à la négociation et à la formation,

Organiser la section, chaque élu a son rôle et travaille et s'investit à 100 %,

Rassembler, chaque divergence fera l'objet d'échanges et de conciliation,

Convaincre les salariés qu'ils sont responsables de leur avenir,

Ecouter, chaque souffrance ou besoin du salarié, se concerter entre élus et accompagner,

Ouvrir son Cœur, son esprit, donner de son temps,

Unir représentant et adhérent, union qui fait la force de la représentation,

Vérifier, rechercher, analyser, se former régulièrement en soutien avec la Fédération,

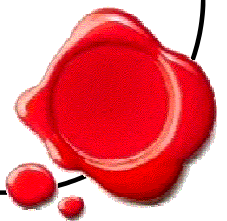
Respecter nos opposants, se protéger mutuellement, ne pas baisser la tête,

Informer les adhérents en temps réel et de façon régulière et continue,

Expliquer aux salariés les conventions, les accords d'entreprise, les aider dans leur projet professionnel,

Réprésenter les salariés sans a priori ni sélection et les défendre,

Ecrire une charte c'est beau, mais s'engager à l'appliquer et à la respecter, c'est mieux...



Le changement est maintenant à votre portée,

IL SUFFIT DE VOTER FO-MATMUT,

Osez exprimer votre overdose,

VOTEZ POUR LE SYNDICAT QUI OSE.

Le 12 mars,
je vote et je fais voter

FO
la force syndicale

Le syndicat qu'il vous faut !